



**JE SUIS
JEUNE OFFICIEL
EN**

**GYMNASTIQUE
SPORTIVE**

(Artistique et Acrobatique)

Programme 2004-2008

PREAMBULE

Ce petit mémento doit aider l'élève du collège ou du lycée à arbitrer les rencontres sportives, en cours d'éducation physique et sportive ou dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire le mercredi.

Devenir Jeune Officiel, c'est :

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.

En choisissant cette voie, ce livret vous apporte une formation théorique. Sur le terrain, il faudra mettre en œuvre vos connaissances de façon pratique.

La réussite tiendra en un double respect :

- celui des règlements, bien sûr,
- et surtout celui des acteurs.

C'est à vous qu'il appartient de mettre en place des conditions optimales pour permettre la meilleure réalisation possible.

Ce petit livret vous donne quelques informations et rappels, mais n'a pas la prétention d'être complet.

N'oubliez pas que les règlements évoluent ; ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera pas forcément demain.

Informez-vous, faites une remise à niveau régulièrement.

SOMMAIRE

LE JEUNE OFFICIEL

- 1. S'ENGAGE A REMPLIR SON ROLE**
- 2. DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE**
- 3. S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES ET ACTIONS LORS D'UNE MANIFESTATION**
- 4. DOIT RESPECTER LES CODES DE SA FONCTION**
- 5. DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES**
- 6. ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION**
- 7. PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES**

1. LE JEUNE OFFICIEL S'ENGAGE A REMPLIR SON ROLE

- Le sport, c'est d'abord la confrontation ; c'est aussi le plaisir d'une rencontre, la joie d'être ensemble ; c'est enfin le respect des règles et de celui qui les fait appliquer.

Le jeune officiel se doit de remplir au mieux sa mission en respectant les termes du serment du jeune officiel :

« Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et en suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité ».

A cet effet, le jeune officiel doit :

- connaître le règlement de l'activité
- être sensible à l'esprit du jeu
- être objectif et impartial
- permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.

- Pour mieux remplir son rôle, il est important que le jeune officiel soit en possession de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, carte de jeune officiel, règlement de l'activité, passeport MAIF,...) et du matériel indispensable pour remplir sa fonction.

2. LE JEUNE OFFICIEL DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

Le jeune officiel doit **être en possession de tous les documents** lui permettant une bonne application de ses connaissances : code de pointage Gym –complet et non en partie- et d'un carnet de brouillon pour reporter les pénalités et s'organiser afin de pouvoir revenir sur une note au cours de la compétition.

Le jeune officiel doit pouvoir **justifier d'une formation et d'une certification** afin d'être orienté au mieux vers le rôle qui lui sera attribué.

Le jeune officiel doit **connaître les programmes** ainsi que la **formule de compétition** sur laquelle il (elle) officie.

Le jeune officiel doit pouvoir à tout moment **se référer au code Gym** ou **s'adresser au juge arbitre** en cas de doute.

Le jeune officiel bien formé permet le bon déroulement d'une compétition.

3. LE JEUNE OFFICIEL S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES ET ACTIONS LORS D'UNE MANIFESTATION

A - JEUNE JUGE

Je connais le code et en applique les règles. Je permets le bon déroulement des compétitions. **Je suis juge effectif (élève)**

I - Je suis juge au jury DIFFICULTE + COMPOSITION

Mon rôle est d'être attentif au contrôle de l'enchaînement réalisé :

- noter par écrit en abrégé tous les éléments de l'enchaînement
- remplacer un élément oublié, déclassé ou trop mal réalisé pour être comptabilisé en difficulté ou en composition
- noter le nombre des **éléments réalisés en gymnastique artistique**
- l'existence du nombre de **pyramides minimum en gymnastique acrobatique** (prestation chorégraphiée et prestation « quatre tableaux »)
- le respect de la composition (4 exigences + l'impression générale)

Cela veut dire que je maîtrise le code : **connaissance et reconnaissance de tous les éléments du code** à l'agrès où je suis affecté. Je suis capable de les **nommer** et de les **situer** sur la **fiche** individuelle.
Enfin, je dois être capable d'effectuer le calcul pour chaque secteur (poser l'opération).

Pour remplir ce rôle je dispose de :

- **la fiche élève** qui est un indicateur de l'enchaînement qui va être exécuté à travers les éléments (coloriés pour les difficultés et soulignés pour la composition). Ils seront également numérotés dans l'ordre de réalisation.
- ma qualité d'attention, pendant la prestation, à vérifier les éléments réalisés et à noter les exigences de composition.

Cependant, il est bien entendu que je note ce que je vois réalisé et non ce qui est noté sur la fiche en plus ou en moins.

- la note de difficulté ne peut en aucun cas dépasser 3 points.
- la note de composition : si l'élève respecte les 4 exigences spécifiques et si l'impression générale est conforme à sa définition, sa note de composition est obligatoirement de 2 points.
- Je communique avec les juges exécution et le juge arbitre pour confirmer mon jugement.

II - Je suis juge au jury EXECUTION

Mon rôle est de donner la note d'exécution.
Je dois tenir compte des fautes suivantes :

- les fautes typiques
- les fautes de tenue et de technique
- les fautes spécifiques à l'agrès ou à la chorégraphie
- les fautes particulières
- les fautes de comportement

REMARQUES

- * Je ne dois jamais me laisser impressionner par des éléments difficiles mais mal exécutés.
- * Je dois avoir constamment en mémoire la devise de la gymnastique à l'UNSS :

**SIMPLE ET CORRECT
VAUT MIEUX QUE
DIFFICILE ET INCORRECT**

- J'écris les chiffres lisiblement. Je fais la différence entre un 1 et un 7, un 3 et un 9, un 0, un 5 et un 6.
- J'enregistre les fautes en écrivant 1, 2, 3 ou 5 mais jamais avec des petites barres. Impossible ensuite de justifier les petites, moyennes ou grosses fautes.
- Je n'oublie pas de déduire les fautes des 5 points d'exécution.

DANS TOUS LES CAS, JE DOIS ETRE CAPABLE DE JUSTIFIER MA NOTE AUPRES DU JUGE ARBITRE !

III – Je suis juge au jury du Championnat EXCELLENCE

Je suis du même établissement que mon équipe et je suis accompagné(e) d'un juge FFG.

Je peux être : **secrétaire d'atelier, juge de ligne, chronomètre** au sol ou à la poutre pour le **mouvement** ou encore **chronomètre de chutes** aux barres asymétriques, à la poutre, aux parallèles, à la fixe, aux arçons ou aux anneaux.

- **le secrétaire d'atelier** doit reporter toutes les informations données par le juge arbitre sur la fiche d'atelier en écrivant lisiblement, en faisant attention à l'ordre de passage des gymnastes mais également aux numéros de juges.
- **les juges de ligne** sont au nombre de 2, placés au coin d'une diagonale, s'occupant chacun de 2 lignes. Il y a une sortie de praticable quand une partie du corps du (ou de la) gymnaste dépasse la ligne. Quelque soit la manière de sortir, la pénalité est de 0.10pt. Le juge de ligne marque sur une feuille le nombre de sorties qu'il a vues pendant le mouvement et apporte la feuille au juge A1 afin que la pénalité soit prise en compte.
- **Chronomètre de mouvement ou de chutes** : je suis en relation avec le juge A1 et je me renseigne sur le temps réglementaire ainsi que sur les temps autorisés lors des chutes (10 sec. à la poutre, 30 sec. Aux autres agrès).

B - JE SUIS JUGE ARBITRE

30 minutes au plus tard avant le début de la compétition je dois être sur le plateau.

JE SUIS EN RELATION CONSTANTE AVEC LE RESPONSABLE DU MICRO

- Je suis responsable de mon atelier
- Je dois connaître, outre le code de pointage, le rôle et l'identité :
 - des juges
 - du secrétaire d'atelier
 - du chronométreur
 - de la navette
 - du responsable du matériel
 - du responsable de la sono
 - du responsable du plateau
 - du responsable des juges arbitres
 - du responsable des jeunes officiels

Je vérifie le matériel de mon agrès et j'en rends compte au responsable du plateau :

AVANT

- Bancs et chaises pour les gymnastes et les juges
- Panneau d'affichage et son fonctionnement
- Tapis de l'agrès et les différentes hauteurs (poutre, barres, table de saut...)
- La présence d'un tremplin (saut, poutre, asymétriques et parallèles)
- La présence du bac de magnésie suffisamment alimenté
- Vérifier les manilles ou mousquetons aux barres (fixe et asymétriques)

PENDANT

- Je m'assure de la **présence** de tous les **juges** et autres **officiels** à l'agrès. Je vérifie leur nom, prénom, établissement et académie.
- Je m'assure que les jeunes officiels conservent le **même rôle** pendant **toute la durée de la compétition**.
- Je désigne un juge exécution qui **vérifie l'identité** de l'élève au moment du passage et qui lève le bras quand tous les juges sont prêts à noter.
- Pendant la période de préparation des gymnastes, je **vérifie l'ordre de passage** des équipes et des gymnastes ainsi que la **présence des fiches individuelles** et des **fiches récapitulatives** d'équipe.
- Quelques secondes avant la fin de la préparation, je demande au (à la) premier(e) gymnaste de se tenir prêt(e) à passer et je rappelle **l'ordre de passage**.
- Quand le responsable du micro annonce que la préparation est terminée, je fais asseoir tous les gymnastes et je veille au respect des consignes et à ce que toutes les affaires des élèves ne traînent pas.
- Je veille à ce que personne ne vienne gêner les juges (élèves, professeurs, spectateurs, photographes...)
- Je vérifie qu'il n'y ait qu'**un seul accompagnateur par équipe**.
- J'aide éventuellement le secrétaire d'atelier s'il me le demande.
- J'aide également les juges en cas de problème ou s'ils ont un doute. Je **provoque leur réflexion** afin qu'ils trouvent eux-mêmes la réponse.
- Je signale au responsable du micro la fin du dernier passage.
- Je donne le double de la feuille récapitulative au professeur accompagnateur **ou** je lui montre pour vérification la fiche destinée au secrétariat s'il n'y a pas de double.
- Je ne laisse jamais intervenir un accompagnateur directement sur les jeunes officiels.
- Je suis le **lien permanent** avec le responsable des juges et des jeunes officiels pour toute question, confirmation ou litige, ces derniers étant en relation avec le responsable du plateau de la compétition et le responsable technique.
- Pour toute vérification c'est au juge arbitre que les enseignants doivent s'adresser (en aucun cas directement au Jeune Officiel).

C - JE SUIS JEUNE ORGANISATEUR

J'apporte mon concours dans l'organisation d'une compétition officielle : responsable du micro, de la sono, du matériel, de la vérification des licences, chronométreur, secrétaire d'atelier, navette, responsable de la chambre d'appel ou saisie informatique au secrétariat de la compétition ou encore animateur de mon association sportive.

I - JE SUIS RESPONSABLE DU MICRO

JE SUIS EN RELATION CONSTANTE AVEC LE RESPONSABLE DE LA COMPÉTITION et le RESPONSABLE DU PLATEAU.

- Une ½ heure au plus tard avant le début de la compétition (avec l'aide du responsable de la sono) je fais des essais de micro –intensité de volume, balance, voix.
- Je procède à la mise en place du jury au plus tard 15 minutes avant le début de la compétition.
- Au début de la compétition j'annonce le genre de rencontre qui va avoir lieu, l'entrée des gymnastes, le temps de préparation, la fin de l'échauffement et le(a) premier(e) gymnaste à se présenter à l'appareil.

- Je déclenche le chronomètre pour l'échauffement –compte à rebours conseillé- et je suis attentif à ne pas dépasser le temps que je viens d'annoncer.
- Je donne les informations diverses en faisant attention de ne pas parler quand il y a de la musique.
- Lorsque je dois faire une annonce j'écris d'abord le texte sur un papier afin de pouvoir le lire sans « bégayer » et sans chercher les mots. Je parle lentement, en articulant et en laissant des « temps morts » après des mots « clefs ».
- Je reste vigilant afin de respecter les horaires prévus.
- Je veille à ce que personne ne gêne les gymnastes (notamment au niveau de la course d'élan au saut de cheval).
- Je veille à ce que tout le monde (élèves et accompagnateurs) restent assis.
- Je veille à ce que les gymnastes ne laissent pas traîner leurs affaires.
- Quand tous les gymnastes ont terminé à tous les agrès –je fais attention à ce qu'il ne reste pas encore un gymnaste à passer à un agrès- je demande à effectuer la rotation en ordre et en musique ou à quitter le plateau de compétition et annonce éventuellement l'entrée de la rotation suivante.

II - JE SUIS RESPONSABLE DE LA SONO

Je suis le(la) responsable du magnétophone et du passage des musiques.

JE SUIS EN RELATION CONSTANTE AVEC LE RESPONSABLE DU MICRO

- Une ½ heure au plus tard avant le début de la compétition (avec l'aide du responsable du micro) je fais des essais de musique (intensité de volume, balance)
- Avant de « lancer » une musique j'attends le signal du responsable du micro et de l'agrès concerné.
- Pour le sol ou la gymnastique acrobatique, je vérifie que j'ai bien toutes les cassettes de la rotation, l'ordre des cassettes, je ne touche pas au « calage » de la bande qui doit, selon le code, être au tout début.
- Lorsque le responsable du micro (ou le juge arbitre du sol) me fait signe, « j'envoie la musique ».
- J'attends que le gymnaste quitte le praticable pour arrêter le magnétophone.
- Je ne me disperse pas en mettant la sono à la disponibilité d'une personne autre qu'un responsable de la compétition.

III - JE SUIS RESPONSABLE DU MATERIEL

Avant le début de la compétition et après chaque pause je vérifie :

- que tous les bancs, tables et chaises soient bien en place
- que les panneaux d'affichage soient bien placés
- que les tapis ne soient pas disjoints
- que l'agrès soit conforme au règlement de la compétition (hauteur aux barres, haubans tendus, présence de trempins et magnésie où cela est nécessaire)

IV - JE SUIS RESPONSABLE DE LA VERIFICATION DES LICENCES

- Je vérifie les licences et la composition de l'équipe.

LICENCE N° F 75 250520450			
UNSS	Année scolaire :	Dpt. :	
	Académie :	Ville :	
	Étabt. :		
	Catégorie :		
Nom :			
Né(e) le :	Assur. :		Photo avec le
Enregistrée le :			cachet de l'établissement

Le N° de licence : F veut dire Fille née en 1975
 Les 2 chiffres suivants (25) = N° de l'Acad.
 Les 3 chiffres suivants (052) = N° de l'établ.
 Les 4 derniers chiffres (0450) = N° de l'élève

- Je vérifie que tous les élèves d'une même équipe sont bien licenciés dans le même établissement en m'assurant que les 5 premiers chiffres du N° de licence sont identiques pour tous les gymnastes. Dans le cas contraire, je le signale au responsable de la compétition.
- Je vérifie si la licence est conforme : photo avec tampon de l'établissement, signatures du titulaire et du chef d'établissement, Président de l'Association Sportive.

Toute anomalie ou absence de licence doit être signalée au responsable de la compétition.

V - JE SUIS CHRONOMETREUR

Je vérifie le fonctionnement du chronomètre ainsi que le temps correspondant à l'agrès.

A la poutre, j'arrête le chronomètre à chaque chute.

A la fin de l'enchaînement je note le temps sur mon brouillon et signale aux juges exécution toute faute de temps. Je remets ensuite le chronomètre à zéro.

Au sol en gymnastique artistique ou **en gymnastique acrobatique**, je démarre le chrono au 1^{er} mouvement du gymnaste (ou de l'un des gymnastes) et j'arrête le chronomètre au dernier mouvement du gymnaste (ou du dernier gymnaste en mouvement), même si la musique s'est déjà arrêtée ! En cas de dépassement de temps, je note bien sur mon brouillon si la fin de l'enchaînement ou de la chorégraphie a eu lieu après l'arrêt de la musique ainsi que le temps exact.

VI - JE SUIS SECRETAIRE D'ATELIER

- Je reçois les notes des juges, je vérifie que je reporte bien la note du gymnaste en face de son nom sur la fiche récapitulative.
- Je préviens le juge arbitre en cas d'anomalie ou d'erreur de calcul.
- Je reporte le total des difficultés + composition ainsi que ce qu'il reste de l'exécution. Je calcule la note finale en accord avec le juge arbitre et le secrétariat en fonction de la fiche récapitulative.
- J'écris lisiblement les chiffres.
- J'agrafe les fiches individuelles dans l'ordre de l'équipe.
- Je donne le tout à la navette qui transmet au secrétariat.

VII - JE SUIS NAVETTE

JE SUIS EN CONTACT AVEC LE JUGE ARBITRE ET LE SECRETARIAT DU JURY

J'assure la liaison entre le juge arbitre et le secrétariat du jury. En aucun cas je ne dois montrer ou diffuser les notes à quelque personne que ce soit. Je peux également faire fonctionner un second chrono pour doubler le chronométrateur et confirmer le temps en cas de doute.

VIII - JE SUIS RESPONSABLE DE LA CHAMBRE D'APPEL

- Je classe les gymnastes dans l'ordre de passage de chaque agrès et à chaque jury.
- Je vérifie que la fiche individuelle corresponde à l'agrès concerné.
- Je vérifie la présence de 2 fiches individuelles identiques par gymnaste à chaque agrès (1 pour le jury DIF/CP et 1 pour le jury EXE).
- Je vérifie que les fiches sont bien remplies
- J'agrafe dans l'ordre de passage les fiches individuelles avec la fiche récapitulative d'équipe.

IX - JE SUIS ANIMATEUR

Je m'implique dans des fonctions d'organisation de mon Association Sportive en assistant le professeur lors des entraînements et/ou en accompagnant une équipe pendant la compétition –toujours en présence de mon professeur d'EPS-.

Ce chapitre répond à l'idée même d'animation liée à celle d'initiative et de liberté dans le cadre de la programmation des rencontres et de la vie de l'association sportive.

En effet, **devenir animateur, c'est participer à l'organisation de l'Association Sportive de mon établissement** et en même temps pouvoir m'impliquer dans son développement.

Se former à l'animation, c'est bénéficier d'informations, acquérir des compétences nouvelles. La formation doit porter sur **l'animation de groupe, la connaissance des activités, le fonctionnement de l'Association Sportive** (statuts, règlements, notions de responsabilités, assurance, communication...)

Les rôles qui me sont proposés à titre d'exemple :

- le **relais d'information** entre l'enseignant et le reste de l'établissement
- le **responsable du tableau d'affichage** des résultats dans l'établissement. Son emplacement doit être vu par tous les membres de la communauté éducative –élèves, enseignants et administration.
- le **représentant de l'activité au niveau de l'assemblée générale**. Présentation de l'activité, objectifs, résultats de l'année précédente, engagement de l'année en cours.
- Le **capitaine d'équipe**. Il vérifie que chacun remplisse bien sa fiche individuelle à chaque agrès et que tous soient en possession de la licence, sans oublier les jeunes juges pour leur carte et leur passeport.
- Le **responsable reportage**. Articles préparés à partir d'interviews auprès des compétiteurs, jeunes juges, enseignants et même spectateurs. Un chapitre UNSS peut être réservé dans le journal de l'établissement si journal il y a ou sur le panneau d'affichage UNSS.
- Le **responsable de la documentation**. La revue UNSS « **EQUILIBRE** » déposée au CDI permet aux élèves licenciés ou non à l'A.S de suivre la vie de l'UNSS à l'échelon national. Il est également possible d'analyser quelques articles permettant d'aider à une meilleure connaissance des activités pratiquées au sein de l'A.S ou de repérer des posters pour les afficher.

4. LE JEUNE OFFICIEL DOIT RESPECTER LES CODES DE SA FONCTION

Niveau Départemental

Rôles (Aide décisionnelle)	Compétences	Précisions - Attendus	Protocole de certification
JUGE EXECUTION (Niveau Départemental)	<p>Identifier : Repérer deux ou trois types de fautes en évaluant leur degré de gravité de manière binaire en terme de faute grave et faute légère.</p> <p>-----</p> <p>Statuer : Attribuer une pénalisation à une faute grave et une autre moins forte à une faute légère.</p> <p>-----</p> <p>Signaler : Donner une note d'exécution à plus ou moins 3 dixièmes et, après concertation avec l'autre ou les autres juges exécution, attribuer une note commune.</p>	<p>Connaître : <u>La tenue du corps :</u> Alignement des segments <u>Les déséquilibres :</u> Identification binaire <u>La chute :</u> faire la différence entre une chute sur l'agrès et un gros déséquilibre <u>L'arrêt prolongé</u> Reconnaître les arrêts prolongés dus au « trou de mémoire ».</p> <p>-----</p> <p><u>Noter</u> en utilisant une symbolique binaire simple le nombre des fautes constatées (exemple : 1 pour faute légère et 2 pour faute grave).</p> <p>-----</p> <p><u>Déduire une pénalisation</u> Spécifique d'un « capital point » de départ pour les 2 types de fautes constatées</p>	<p><u>Les formations théorique et pratique porteront sur :</u> - Les notions de fautes de tenue du corps. - La classification des éléments.</p> <p>En Niveau Départemental le juge n'est pas encore capable d'attribuer une note « sûre » selon le code U.N.S.S.</p> <p>Dans une compétition académique ou nationale il ne pourra se voir confier comme responsabilité qu'une tâche d'aide décisionnelle avec des juges de Niveau Académique ou Niveau National.</p> <p><u>La certification porte sur :</u> <u>La théorie :</u> contrôle oral ou écrit des connaissances. <u>La pratique :</u> contrôle des savoir-faire en compétition de district ou sur vidéo. <u>La validation :</u> - Lors d'un championnat départemental sur une responsabilité de juge.</p>
JUGE DIFFICULTE COMPOSITION (Niveau Départemental)	<p>Difficulté : <u>Identifier :</u> Faire la différence entre un ou plusieurs éléments isolés et une liaison</p> <p>-----</p> <p><u>Statuer :</u> Compter le nombre des éléments réalisés dans le contexte <u>Signaler :</u> Attribuer une note de difficulté.</p> <p>-----</p> <p>Composition : <u>Vérifier</u> la conformité d'un enchaînement vis à vis des exigences.</p>	<p>Difficulté : <u>Connaître</u> le critère de réussite des éléments. <u>Se placer</u> de façon à voir le gymnaste lors de sa prestation.</p> <p>-----</p> <p>Donner le résultat sous forme d'une fraction : Nombre éléments réalisés sur Nombre éléments prévus.</p> <p>-----</p> <p>Composition : <u>Donner</u> un résultat binaire traduit en terme de « conforme » ou « non conforme » pour les exigences.</p>	<p><u>Les formations théorique et pratique porteront sur :</u> - La connaissance des tâches et responsabilités des J.O. autres que juges.</p>
CHRONO SOL ET POUTRE (Niveau Départemental)	<p><u>Identifier :</u> le début et la fin d'un enchaînement.</p> <p>-----</p> <p><u>Signaler :</u> annoncer aux juges le temps de prestation (aide décisionnelle)</p>	<p><u>Connaître :</u> le fonctionnement d'un chronomètre. <u>Déclencher</u> et <u>arrêter</u> le chronomètre au bon moment .</p>	<p><u>Les formations théorique et pratique porteront sur :</u> - La connaissance des tâches et responsabilités des J.O. autres que juges.</p>
JUGE DE LIGNES SOL (Niveau Départemental)	<p><u>Identifier :</u> connaître et reconnaître une sortie de praticable ou de zone d'évolution.</p> <p>-----</p> <p><u>Signaler :</u> confirme la faute aux juges</p>	<p><u>Connaître</u> le règlement</p> <p>-----</p> <p><u>Connaître :</u> une gestuelle simple pour signaler la faute (exemple : lever un bras : aide décisionnelle)</p>	<p>En Niveau Départemental le J.O. n'est pas encore capable d'assurer seul une tâche selon le code U.N.S.S.</p>
SECRETAIRE (Niveau Départemental)	<p><u>Identifier :</u> les différentes fiches utilisées</p> <p>-----</p> <p><u>Signaler :</u> Afficher la note et apporter les fiches au secrétariat de compétition.</p>	<p><u>Connaître</u> et reconnaître les fiches individuelles et les fiches d'équipe.</p>	<p>Dans une compétition académique ou nationale il ne pourra se voir confier comme responsabilité qu'une tâche d'aide décisionnelle avec des J.O. de Niveau Académique ou Niveau National.</p>
MICRO (Niveau Départemental)	<p><u>Identifier :</u> le début et la fin d'une rotation et surveiller les temps de déroulement.</p> <p>-----</p> <p><u>Statuer :</u> se rendre compte de la prise de retard d'une compétition.</p> <p>-----</p> <p><u>Signaler :</u> le début et la fin de la période d'échauffement à l'agrès.</p>	<p><u>Connaître :</u> - Les principes d'organisation d'une compétition (ordre des agrès, temps d'échauffement) - Les temps théoriques de rotation - Le protocole gymnique</p>	<p><u>La certification porte sur :</u> <u>La pratique :</u> contrôle des savoir-faire en compétition de district. <u>La validation :</u> - Lors d'un championnat départemental sur une responsabilité d'aide décisionnelle et/ou consultative.</p>

Niveau Académique

Rôles (Aide consultative)	Compétences	Précisions - Attendus	Protocole de certification
JUGE EXECUTION (Niveau Académique)	<p>Identifier : Repérer les fautes en évaluant leur degrés de gravité en terme de faute grave, faute moyenne et faute légère -----</p> <p>Statuer : Attribuer une pénalisation différente selon la gravité de la faute. -----</p> <p>Signaler : Proposer une note d'exécution en fonction du nombre de fautes constatées et des pénalisations qui s'y rapportent.</p> <p>Aide consultative : Cette note pourra être réajustée après discussion et concertation.</p>	<p>Noter en utilisant une symbolique simple le nombre des fautes constatées (exemple : 1 pour faute légère, 2 pour faute moyenne et 3 pour faute grave). -----</p> <p>Déduire une pénalisation d'un « capital points » de départ pour les 3 types de fautes constatées (légère, moyenne et grave)</p>	<p>Les formations théorique et pratique porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les notions de fautes techniques pour le secteur exécution, - Les critères techniques de réussite des éléments et liaisons pour les secteurs difficulté et composition. <p>En Niveau Académique le juge est capable d'attribuer une note selon le code UNSS Dans une compétition nationale il ne pourra se voir confier comme responsabilité qu'une tâche d'aide décisionnelle et informationnelle avec des juges de Niveau National s'il n'a pas réussi l'examen national.</p>
JUGE DIFFICULTE COMPOSTION (Niveau Académique)	<p>Difficulté :</p> <p>Identifier : Repérer les éléments « libres » ainsi que leur niveau de difficulté dans la classification. -----</p> <p>Statuer : Compter le nombre des éléments réalisés et retenir uniquement les éléments pouvant être pris en compte. -----</p> <p>Signaler : Donner une note de difficulté. -----</p> <p>Composition : Vérifier la conformité d'un enchaînement en fonction des exigences de composition.</p>	<p>Difficulté :</p> <p>Connaître le critère de réussite technique de chaque élément Connaître la classification des éléments et leur valeur -----</p> <p>Cocher sur la fiche individuelle les éléments réalisés. -----</p> <p>Additionner les valeurs des éléments constatés conformément au code -----</p> <p>Composition : Donner un résultat traduit en terme de « conforme » ou « non conforme » pour chaque exigence. Additionner les notes de chaque exigence pour obtenir la note de composition.</p>	<p>La certification porte sur :</p> <p>La théorie : contrôle oral ou écrit des connaissances. La pratique : contrôle des savoir-faire en compétition départementale ou sur vidéo décentralisée sous la responsabilité de DD UNSS. La validation : - lors d'un championnat départemental sur une responsabilité de juge arbitre ; - lors d'un championnat d'académie sur une responsabilité de juge.</p>
CHRONO SOL ET POUTRE (Niveau Académique)	<p>Signaler : annoncer uniquement aux juges si le gymnaste est hors temps réglementaire.</p>	<p>Le chronométrateur et le juge de ligne fournissent une aide consultative aux juges en indiquant la faute</p>	<p>Les formations théorique et pratique porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La connaissance des tâches spécifiques aux responsabilités des J.O. autres que juges. <p>En Niveau Académique le J.O. est capable d'assurer seul une tâche selon le code U.N.S.S.</p>
JUGE DE LIGNE SOL (Niveau Académique)	<p>Identifier : connaître et reconnaître une sortie de praticable ou de zone d'évolution. -----</p> <p>Signaler : informer les juges de la faute</p>	<p>Connaître : Les modalités de calcul de la note finale d'un gymnaste.</p> <p>Ecrire lisiblement sur la fiche d'équipe.</p>	<p>Dans une compétition académique ou nationale il ne pourra se voir confier comme responsabilité qu'une tâche d'aide décisionnelle avec des J.O. de Niveau Académique ou Niveau National.</p>
SECRETAIRE (Niveau Académique)	<p>Identifier : classer les fiches individuelles dans l'ordre de passage des gymnastes. -----</p> <p>Statuer : remplir la fiche d'équipe avec les notes des juges. -----</p> <p>Signaler : calculer la note finale selon la règle de calcul donnée.</p>	<p>Connaître : - les temps théoriques de rotation.</p> <p>Parler distinctement : Préparer par écrit ses interventions et s'aider d'un « aide mémoire ».</p>	<p>La certification porte sur :</p> <p>La pratique : contrôle des savoir-faire en compétition départementale. La validation : -lors d'un championnat d'académie sur une responsabilité d'aide décisionnelle et/ou consultative.</p>
MICRO (Niveau Académique)	<p>Identifier : les problèmes de déroulement d'une compétition et leurs causes. -----</p> <p>Statuer : proposer au chef de plateau une solution pour remédier au problème rencontré. -----</p> <p>Signaler : le début et la fin d'une rotation et faire effectuer le changement d'agrès.</p>	<p>Connaître : - les temps théoriques de rotation.</p> <p>Parler distinctement : Préparer par écrit ses interventions et s'aider d'un « aide mémoire ».</p>	<p>La certification porte sur :</p> <p>La pratique : contrôle des savoir-faire en compétition départementale. La validation : -lors d'un championnat d'académie sur une responsabilité d'aide décisionnelle et/ou consultative.</p>

Niveau National

Rôles (Aide informationnelle)	Compétences	Précisions - Attendus	Protocole de certification
JUGE EXECUTION (Niveau National)	<p><u>Identifier</u> : les fautes spécifiques à l'agrès. -----</p> <p><u>Statuer</u> : Attribuer une pénalisation différente selon la gravité de la faute. -----</p> <p><u>Signaler</u> :</p> <p>Aide informationnelle Donner une note d'exécution et remédier si l'écart avec les autres juges est trop important.</p>	<p><u>Connaître</u> :</p> <p>-les fautes spécifiques courantes de l'agrès. -les pénalités spécifiques -----</p> <p><u>Noter</u> les fautes en utilisant une symbolique simple. -----</p> <p><u>Déduire</u> une pénalisation d'un "capital points" de départ pour les 3 types de fautes constatées</p>	<p><u>Les formations théorique et pratique porteront sur</u> :</p> <p>- les notions de fautes techniques pour le secteur exécution, - les critères techniques de réussite des éléments et liaisons pour les secteurs difficulté et composition, - la mise en situation de jugement le plus souvent possible.</p> <p>En Niveau National le juge est capable d'attribuer une note « sûre » selon le code U.N.S.S. Dans une compétition nationale il se verra confier la responsabilité de juge. Lors de compétitions de niveau inférieur il pourra être désigné comme juge arbitre.</p> <p><u>La certification porte sur</u> :</p> <p><u>La théorie</u> : contrôle oral ou écrit des connaissances <u>La pratique</u> : contrôle des savoir-faire en compétition nationale ou sur vidéo académique décentralisée sous la responsabilité du D.R. U.N.S.S. <u>La validation</u> : - lors d'un championnat d'académie sur une responsabilité de juge arbitre ; - lors d'un championnat de France sur une responsabilité de juge</p>
JUGE DIFFICULTE COMPOSTION (Niveau National)	<p>Difficulté : <u>Identifier</u> : Repérer les éléments et leur niveau de difficulté . -----</p> <p><u>Statuer</u> : Compter le nombre des éléments réalisés ainsi que leur niveau de difficulté en hiérarchisant les éléments des plus cotés au moins cotés. -----</p> <p><u>Signaler</u> : donner une note de difficulté et donner une note de composition.</p> <p>Composition : <u>Identifier</u> : les exigences du code -----</p> <p><u>Statuer</u> : apprécier la conformité de réalisation des exigences et les valider -----</p> <p><u>Signaler</u> : donner une note de composition.</p>	<p>Difficulté : <u>Connaître</u> les critères de réussite (techniques et de tenue) pour chaque élément -----</p> <p><u>Connaître</u> la classification des éléments. <u>Prendre en note</u> précisément les éléments effectivement réalisés <u>Comparer</u> les élément présentés et les éléments prévus par le gymnaste sur sa fiche individuelle. -----</p> <p><u>Remplir</u> lisiblement la fiche individuelle des gymnastes.</p> <p>Composition : <u>Connaître</u> les critères de réussite (techniques et de tenue) pour chaque exigence</p>	<p><u>La certification porte sur</u> :</p> <p><u>La théorie</u> : contrôle oral ou écrit des connaissances <u>La pratique</u> : contrôle des savoir-faire en compétition nationale ou sur vidéo académique décentralisée sous la responsabilité du D.R. U.N.S.S. <u>La validation</u> : - lors d'un championnat d'académie sur une responsabilité de juge arbitre ; - lors d'un championnat de France sur une responsabilité de juge</p>
CHRONO SOL ET POUTRE (Niveau National)	<p><u>Identifier</u> : le début et la fin d'un enchaînement. -----</p> <p><u>Signaler</u> : annoncer aux juges la pénalité en précisant le temps de dépassement ou manquant.</p>	<p>Le chronométrateur et le juge de ligne fournissent une aide informationnelle aux juges en indiquant la pénalisation. Ils sont pleinement responsables de l'identification de la faute et de la pénalisation qui en découle.</p>	<p><u>Les formations théorique et pratique porteront sur</u> :</p> <p>- La connaissance des tâches spécifiques aux responsabilités des J.O. autres que juges.</p> <p>En Niveau National le J.O. est capable d'assurer seul une tâche selon le code U.N.S.S. Dans une compétition il se verra confier la pleine responsabilité de la fonction assignée.</p> <p><u>La certification porte sur</u> :</p> <p><u>La pratique</u> : contrôle des savoir-faire en compétition départementale. <u>La validation</u> : - lors d'un championnat de France ou d'Académie sur la fonction assignée. - par le responsable de la compétition sous la responsabilité du D.R. UNSS.</p>
JUGE DE LIGNES SOL (Niveau National)	<p><u>Identifier</u> : connaître et reconnaître une sortie de praticable ou de zone d'évolution . -----</p> <p><u>Signaler</u> : informer les juges de la faute</p>		
SECRETAIRE (Niveau National)	<p><u>Identifier</u> : les écarts de notes trop importants entre les juges -----</p> <p><u>Statuer</u> :</p> <p>- Déterminer l'ordre de passage des équipes et des gymnastes. - Déterminer la règle de calcul de la note finale individuelle en fonction de la composition du jury. -----</p> <p><u>Signaler</u> : calculer la note finale selon la règle de calcul déterminée.</p>	<p>Le secrétaire d'atelier fournit une aide informationnelle au secrétariat général en indiquant les notes sur les fiches d'équipe. Il est pleinement responsable de la fiabilité de celles ci.</p>	
MICRO (Niveau National)	<p><u>Identifier</u> : les informations à donner -----</p> <p><u>Statuer</u> : sur la pertinence et l'opportunité des informations -----</p> <p><u>Signaler</u> : donner les informations clairement et au meilleur moment pour ne pas perturber le déroulement de la compétition.</p>	<p><u>Connaître</u> :</p> <p>- Le protocole gymnique</p>	

5. LE JEUNE OFFICIEL DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

LA THEORIE

Lors de l'examen théorique je devrai répondre à un certain nombre de questions qui seront prises dans le répertoire suivant :

GENERALITES – GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

1- Quelle est la note maximale qui puisse être donnée dans le secteur difficultés ?	3pts
2- Quel est le nombre maximum d'éléments qui peuvent être pris en compte pour calculer la note de difficultés ?	7
3- En dessous du nombre d'éléments exigés, tout élément manquant est pénalisé de ?	-1pt
4- Où sera portée la pénalité pour élément manquant ?	Sur la note finale en pénalité
5- Donnez la valeur du secteur difficulté pour un enchaînement comprenant :	
1A + 3B + 3C	2.3
2A + 1B + 2C + 2D	2.5
1B + 3C + 3D	3
7D	3
6- Un élément répertorié 2 fois au cours de l'enchaînement peut-il compter deux fois en difficultés ?	NON
7- Dans le secteur difficultés et composition, un élément comportant plusieurs options peut-il être pris en compte 2 fois ?	NON
8- Quel est le nombre d'exigences en composition ?	4
9- Quelle est la définition de « l'impression générale » ?	Enchaîner et unir les éléments harmonieusement
10- Quelle valeur maximale peut-on donner à l'impression générale ?	0.40
11- Pénalisation pour l'impression générale	-0.1 à 0.4
12- Pénalisation pour une exigence spécifique manquante	-0.40
13- Un élément non répertorié peut-il répondre à une exigence spécifique ?	NON
14- Un même élément peut-il satisfaire 2 exigences de composition ?	NON
15- Un élément non répertorié dans le code peut-il répondre à l'exigence de composition ?	NON
16- Pénalisation pour un élan intermédiaire chez les filles	-0.2
17- Pénalisation pour un ½ élan intermédiaire chez les garçons	-0.2
18- Pénalisation pour un arrêt	-0.2
19- Pénalisation pour une chute sur l'agrès	-0.5
20- Pénalisation pour une touche de l'agrès	-0.2
21- Pénalisation pour un manque d'amplitude	-0.1 à 0.3
22- Pénalisation pour une mauvaise tenue bras, jambes, tronc	-0.1 à 0.3
23- Pénalisation pour un comportement incorrect de l'accompagnateur	-0.5
24- Pénalisation pour un comportement indiscipliné (présence de l'accompagnateur derrière les juges)	-0.5
25- Pénalisation pour un accompagnateur qui n'est pas en tenue de sport	-0.1
	sur le total de l'équipe à l'agrès
26- Pénalisation si le(la) gymnaste mâche du chewing-gum	-0.5
27- Pénalisation pour le port de bijoux	-0.1
28- Pénalisation pour la présence d'un accompagnateur supplémentaire	-1pt
	sur le total de l'équipe à l'agrès
29- Pénalisation pour un enchaînement sans sortie	-0.3
30- Pénalisation pour manque de rythme	-0.1 à 0.3
31- Pénalisation si le (la) gymnaste s'accroche à l'agrès pour éviter une chute	-0.3
32- Pénalisation pour un port de chaussons noirs ou de chaussettes de couleur	-0.1
33- Pénalisation pour une aide ou une touche de l'accompagnateur pendant l'enchaînement	-0.5
	+ élément non comptabilisé
34- Pénalisation pour un comportement incorrect de l'élève	-0.5
35- Dans le cas d'une sortie non comptabilisée, doit-on ajouter la pénalisation pour sortie manquante ?	OUI

BARRES ASYMETRIQUES

1- Faut-il faire au minimum un élément répertorié dans le code sur chaque barre	OUI
2- Lors d'une sortie filée pieds-mains, s'il y a chute avant la verticale de la barre, l'élément est-il considéré comme réalisé ?	NON
<i>Donner les pénalisations pour :</i>	
3- En-dessous de 6 éléments, tout élément manquant est pénalisé de	-1 pt
4- Où sera appliquée la pénalité pour élément manquant ?	Sur la note finale
3- Une touche de l'agrès	-0.2
4- Un enchaînement sans sortie	-0.3
5- Un tour d'appui arrière bras fléchis	-0.1 à 0.3
6- Des appuis alternatifs lors d'une bascule	-0.2
7- Une contre-volée désaxée	-0.2
8- Un élan intermédiaire	-0.2
9- Un manque d'élévation du bassin dans la contre-volée	-0.1 à 0.3
10- Un manque d'élévation du bassin dans la sortie filée ou salto	-0.1 à 0.3
11- Un tour avant avec remontée en crochet de jambe	Elément non comptabilisé
12- Une oscillation avec remontée en crochet de jambe	Elément non comptabilisé
13- Un arrêt	-0.20
14- Un enchaînement effectué uniquement sur la barre inférieure	-1 pt
15- Corps non gainé au tour d'appui arrière	jusqu'à -0.30
16- Flexion de bras à la bascule	jusqu'à -0.30
17- Passage d'une jambe sur le côté en engager C4	jusqu'à -0.30
18- Chute près de la barre en sortie salto	jusqu'à -0.30
19- Manque de rythme pendant toute la durée de l'enchaînement	jusqu'à -0.30
20- Citez les 4 exigences spécifiques	
AP	Un travail en appui
AS/SA	Un travail de l'appui à la suspension ou de la suspension à l'appui
R	Une rotation
F	Un changement de face

POUTRE

1- Quelle est la durée maximale de l'enchaînement autorisée ?	1m 10s
2- Une série gymnique peut-elle être réalisée avec 2 sauts ?	OUI
3- S'il y a chute, faut-il arrêter le chrono pendant la durée de la chute ?	OUI
4- 2 éléments identiques peuvent-ils constituer une série gymnique ?	NON
5- Un maintien non tenu 2 secondes peut-il satisfaire l'exigence de maintien ?	NON
6- L'entrée par renversement (C1) peut-elle se faire bras sous la poutre ?	OUI
<i>Donner les pénalisations pour :</i>	
7- Un série gymnique avec un arrêt entre les 2 éléments	Série non réalisée
8- Un enchaînement dépassant le temps maximum	-0.20
9- La gymnaste s'accroche à la poutre	-0.30
10- Une roulade arrière mains sous la poutre	Elément non comptabilisé
11- Une jambe non maintenue lorsque cela est demandée	-0.20
12- Une touche de l'agrès	-0.20
13- Une chute avant la pose d'un pied en roue ou en souplesse arrière	Elément non comptabilisé
14- Manque de rythme pendant toute la durée de l'enchaînement	jusqu'à -0.30
15- Réception trop près de la poutre en sortie saut de mains	jusqu'à -0.30
16- Un équilibre fessier dos rond	-0.20
17- Une sortie rondade manquant d'impulsion bras	jusqu'à -0.30
18- Un maintien non maintenu 2 secondes	Elément non comptabilisé
19- Genoux sous l'horizontale dans les sauts C6 et D6	Elément non comptabilisé
20- Citez les exigences spécifiques :	
MP	Un élément de maintien
M	Un élément de maintien autre que pédestre
SG	Une série gymnique de 2 éléments dont 1 saut
AC	Un élément acrobatique hormis l'entrée et la sortie

SOL féminin

1- La durée de l'enchaînement doit être comprise entre	30 sec et 1 mn
2- Une série gymnique peut-elle être réalisée avec 2 tours ?	NON
3- Une série gymnique peut-elle être réalisée avec 2 sauts ?	OUI
4- Peut-on réaliser une série gymnique en utilisant 2 fois le même élément ?	NON
5- Peut-on bénéficier d'un matelas de sécurité ?	NON
6- Les 2 éléments acrobatiques doivent-ils obligatoirement être enchaînés ?	NON
<i>Donner les pénalisations pour :</i>	
7- Durée de l'enchaînement inférieure au temps exigé	-0.50
8- Durée de l'enchaînement supérieure au temps exigé	-0.20
9- Utilisation insuffisante de l'espace	jusqu'à -0.30
10- Manque de rythme pendant toute la durée de l'enchaînement	jusqu'à -0.30
11- Terminer avant ou après la musique	-0.20
12- Musique avec paroles	-1 pt
13- Jambe libre non maintenue lorsque cela est demandée	-0.20
14- Genoux sous l'horizontale au saut de chat (C7, D7)	Élément non comptabilisé
15- Pieds à plat dans les tours ou les ½ tours	-0.20
16- Manque de hauteur ou de groupé dans le salto avant ou arrière	jusqu'à -0.30
17- Manque de repoussé de bras dans la roulade arrière arrivée jambes tendues (C8)	jusqu'à -0.30
18- Roulade avant ou arrière désaxée	jusqu'à -0.30
19- Manque d'écart de jambes dans le grand écart ou dans le saut en grand jeté	jusqu'à -0.30
20- Citez les exigences spécifiques :	
ATR	Un passage à l'appui tendu renversé
SM	Un élément de souplesse ou de maintien
SG	Une série gymnique de 2 éléments dont 1 saut
AC	2 éléments acrobatiques

SAUT

1- Le (la) gymnaste peut-il (elle) présenter 2 sauts différents ?	OUI
2- Un saut est-il valable si le (la) gymnaste ne prend pas appui sur ses 2 mains ?	NON
3- Un saut est-il valable si le (la) gymnaste ne prend pas appui sur ses 2 pieds ?	NON
4- Pénalisation s'il y a plus de 2 appuis des mains	-1pt
5- Pénalité si la réception se fait à moins de 1m de la table de saut	-0.50
6- La pose des pieds sur le tremplin doit-elle se faire de façon simultanée ?	OUI
7- Pénalisation pour une pose alternative des pieds sur le tremplin	SAUT NUL
8- Le(la) gymnaste qui touche le tremplin mais pas la table de saut peut-il(elle) recommencer si c'est le 2 ^{ème} saut ?	NON
9- Hauteur insuffisante pour le 1 ^{er} envol	- 0.1 à 0.3
10- Les épaules en avant des appuis	-0.1 à 0.3
11- Un appui des mains trop long	-0.1 à 0.3
12- Manque de hauteur dans le 2 ^{ème} envol	-0.1 à 0.5
13- Une montée en placement de dos en saut par renversement	-1pt
14- Une descente en pont dans un saut par renversement	-1pt
15- Une touche de la tête sur la table de saut dans un saut par renversement	SAUT NUL
16- Les jambes écartées ou fléchies dans chaque phase du saut	-0.1 à 0.3
17- Le corps cassé dans le 1 ^{er} ou le 2 ^{ème} envol ou en phase d'appui, à chaque fois	-0.1 à 0.3
18- Une roulade en réception	-0.5
19- La pose d'une main au sol	-0.5
20- Une aide pendant le saut	SAUT NUL
21- Saut non répertorié	SAUT NUL
22- Le corps passant en-dessous de 45° en rondade	SAUT NUL
23- Une mauvaise position des mains sur la table de saut	-0.1 à 0.3
24- Un manque d'élévation dans les sauts par redressement	-0.1 à 0.5
25- Une volte incomplète	SAUT NUL
26- Un redressement insuffisant dans le 2 ^{ème} envol	- 0.1 à 0.5
27- Faute d'axe à la réception	jusqu'à -0.30
28- Manque de fermeture dans le carpié (saut carpié A4)	-0.1 à 0.3
29- Valeur des sauts par redressement	de 6.50 à 8.50 pts
30- Valeur des sauts par renversement	de 9 à 10 pts

BARRES PARALLELES

1- Quelle est la hauteur minimum des barres ?	libre
2- La flexion de jambes est autorisée après un siège écart pour reprendre un élan	OUI
3- Deux ½ élans intermédiaire consécutifs sont autorisés en appui brachial	OUI
4 - Deux ½ élans intermédiaires consécutifs sont autorisés en appui tendu	OUI
<i>Donner les pénalisations pour :</i>	
5- Chaque ½ élan intermédiaire	-0.20
6- En-dessous de 6 éléments, tout élément manquant est pénalisé de	-1 pt
7- Où sera appliquée la pénalité pour élément manquant ?	Sur la note finale
8- Une touche de l'agrès	-0.2
9- Une chute sur l'agrès ou au sol	-0.50
10- Un enchaînement sans sortie	-0.30
11- Corps non gainé au poirier	jusqu'à -0.30
12- Touche du sol avec les pieds en bascule de fond	-0.20
13- Une équerre non tenue 2 secondes	Elément non comptabilisé
14- Une équerre avec les jambes sous l'horizontale	jusqu'à -0.30
15- Manque de hauteur dans les balancers ou dans les sorties	jusqu'à -0.30
16- Corps cassé au temps de ventre	jusqu'à -0.30
17- Un rouleau avant corps cassé	jusqu'à -0.30
18- Etablissement par crochet	jusqu'à -0.30
19- Corps non gainé au temps de ventre	jusqu'à -0.30
20- Citez les exigences spécifiques :	
AB	Un passage à l'appui brachial
S	Un passage à la suspension
M	Un maintien
F	Un changement de face

BARRE FIXE

1- Valeur d'un tour d'appui arrière corps groupé	A
2- Valeur d'un tour d'appui arrière corps tendu	C
3- Valeur d'un tour avant corps groupé	C
4- Valeur d'un tour avant corps cassé et jambes tendues	D
5- Valeur d'une sortie filée de l'appui facial	C
6- En-dessous de 6 éléments, tout élément manquant est pénalisé de	-1 pt
7- Où sera appliquée la pénalité pour élément manquant ?	Sur la note finale
8- Un enchaînement sans sortie	-0.30
9- Un ½ élan intermédiaire	-0.20
10- Un deuxième élan abdominal exécuté à la suite du premier	-0.20
11- Une chute sur la barre ou au sol	-0.50
12- Une touche de la barre	-0.20
13- Manque de hauteur dans le balancer	jusqu'à -0.30
14- Une contre-volée désaxée	jusqu'à -0.30
15- Des appuis alternatifs dans une bascule	jusqu'à -0.30
16- Bras fléchis dans un tour d'appui arrière ou dans une bascule	jusqu'à -0.30
17- Manque de gainage dans un grand élan	jusqu'à -0.30
18- Un arrêt	-0.20
19- Manque d'amplitude dans un échappement	jusqu'à -0.30
20- Citez les exigences spécifiques :	
B	Un élément de bascule
F	Un changement de face
P	Un changement de prise sans changement de face
R	Une rotation avant ou arrière

SOL masculin

1- La durée de l'enchaînement doit être comprise entre	30 sec et 1 mn
2- Pénalité pour un enchaînement trop court	-0.50
3- Pénalité pour un enchaînement trop long	-0.20
4- peut-on utiliser un tremplin, un trampoline ou un tapis de sécurité ?	NON
5- Une roulade avant ou arrière désaxée	jusqu'à -0.30
6- En-dessous de 6 éléments, tout élément manquant est pénalisé de	-1 pt
7- Où sera appliquée la pénalité pour élément manquant ?	Sur la note finale
8- Manque de repoussé des bras dans la roulade arrière piquée	jusqu'à -0.30
9- Un groupé insuffisant en salto avant ou arrière	jusqu'à -0.30
10- Manque de gainage ou d'alignement à l'ATR	jusqu'à -0.30
11- Sortie de praticable	-0.10
12- Pas de passage à la verticale en roue	jusqu'à -0.30
13- Manque d'ouverture en flic-flac	jusqu'à -0.30
14- Manque d'élévation des genoux au saut groupé	jusqu'à -0.30
15- Saut tour complet (saut pirouette) incomplet	Déclassé en A
16- Un élément de maintien non tenu 2 secondes	Elément non comptabilisé
17- Manque d'élévation dans un saut ou dans un salto	jusqu'à -0.30
18- Manque de rythme pendant la durée de l'enchaînement	jusqu'à -0.30
19- Manque d'utilisation de l'espace	jusqu'à -0.30
20- Citez les exigences spécifiques :	
RL	Une rotation longitudinale
RA	Une rotation avant
RR	Une rotation arrière
ATR	Un passage à l'appui tendu renversé

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

GENERALITES

1 - Deux prestations par équipe sont obligatoires	OUI
2 - Chaque prestation est notée sur	10 pts
3 - Durée de la prestation « CH orégraphiée »	entre 2 et 3 minutes
4 - Durée de la prestation « 4 Tableaux »	max. 2 minutes
5 - Pénalité pour temps trop court (dans la prestation chorégraphiée)	-0.50
6 - Pénalité pour temps trop long (dans chaque prestation)	-0.20
7 - En-dessous du nombre de pyramides ou éléments exigés toute pyramide ou élément manquant est pénalisé de	- 1 pt sur la note finale
8 - La déduction pour pyramide ou élément manquant est enlevée en pénalité sur la note finale	OUI
9 - Les pyramides permettant de respecter les exigences de composition peuvent être différentes des pyramides comptabilisées en difficultés ?	OUI
10 - Les pyramides peuvent être de 2 types. Citez-les.	Statiques et dynamiques
11 - Les pyramides peuvent être identiques dans les 2 prestations	OUI
12 - Une même pyramide réalisée 2 fois au cours de la même prestation peut-elle être comptabilisée 2 fois ?	NON
13 - Lorsqu'une pyramide n'est pas comptabilisée en difficulté ou en composition (parce que mal réalisé techniquement) peut-elle être pénalisée en exécution ?	OUI
14 - Lorsque 2 options d'une pyramide sont réalisées (exemple B3 équerre serrée sur bras tendus du porteur allongé et équerre écartée sur pied du porteur allongé jambes à la verticale) la difficulté est-elle prise en compte 2 fois ?	NON
15 - Pour être comptabilisée, une pyramide statique doit être maintenue...	3 secondes
16 - Une pyramide non répertoriée dans le code peut-elle être comptabilisée en DIF ?	NON
17 - Une pyramide mal réalisée non comptabilisée en difficulté peut-elle être prise en compte dans le secteur composition ?	NON
18 - L'ensemble des duos, trios et quatuors, statiques ou dynamiques s'appellent des pyramides	OUI
19 - Les juges exécution notent tous les gymnastes pour obtenir ensuite la moyenne des fautes	OUI
20 - Les fautes de comportement sont à déduire de la note finale	OUI
21 - Perte d'équilibre lors d'un montage ou d'un démontage	jusqu'à -0.30

22 - Touche du tapis ou d'un partenaire contraire à la technique	-0.20
23 - Chute sur 1 ou 2 mains, sur les genoux ou sur le bassin	-0.50
24 - Chute du ou des voltigeurs sur le(s) porteurs ou au sol	-0.50
25 - Un voltigeur n'ayant pas maintenu au moins une seconde la position finale est pénalisé de	-0.50 (pénalité identique à celle d'une chute + pyramide non comptabilisée)
26 - Prestation sans fin identifiable	-0.30
27 - Sortie de praticable	-0.10
28 - Utilisation insuffisante de l'espace	jusqu'à -0.30
29 - Mauvaise orientation des pyramides vis-à-vis du jury (en cas de lisibilité difficile)	jusqu'à -0.30
30 - Absence de musique (pour chaque prestation)	- 1 pt
31 - Musique avec paroles (pour chaque prestation)	-1 pt
32 - Fin de la prestation avant ou après l'arrêt de la musique	-0.20
33 - Manque de maintien du dos du ou des porteurs	jusqu'à -0.30
34 - Pénalité pour s'accrocher à un partenaire pour éviter une chute	-0.30
35 - Un quatuor peut-il remplir 2 exigences de composition en même temps ? (Une pyramide ne peut remplir qu'une seule exigence)	NON
36 - Manque de synchronisation dans la chorégraphie	jusqu'à -0.30

PRESTATION « CH »

1 - Nombre de pyramides minimum pour la prestation chorégraphiée	5 (dont au moins une PYRAMIDE DYNAMIQUE / obligatoire)
2 - Pénalité pour absence de pyramide dynamique (au moins une obligatoire) pour la prestation chorégraphiée	-1 pt sur la note finale jusqu'à -0.30
3 - Manque de rythme ou d'amplitude pour une pyramide dynamique	Pyr. non comptabilisée
4 - Rotation incomplète pour le voltigeur en trio dynamique C10	-1pt sur la note finale
5 - Pénalité pour absence d'élément de sol (élément de maintien interdit)	NON
6 - Le second élément de sol facultatif peut-il être un élément de maintien ?	NON
7 - Citez les 4 exigences de la PRESTATION CHOREGRAPHIEE	
*un miroir en double duo ou en double trio	
*une figure en chaîne	
*une prestation libre à 4	
*une prestation simultanée	
8 - Pendant la réalisation et le maintien d'un miroir, un(e) gymnaste peut évoluer entre les pyramides	OUI
9 - La chaîne ne peut être validée que si elle comporte au moins une pyramide répertoriée dans la grille DUO	OUI
10 - Dans la chaîne, une pyramide de niveau D facilitée par un contact reste-elle une pyramide de niveau D ?	OUI
11 - Pour valider la chaîne tous les gymnastes -sans exception (5 ou 6)- doivent être en contact sur une même ligne droite	OUI
12 - La prestation libre à 4 doit être une pyramide au sens strict du terme (voir définition) ?	OUI
13 - Une figure en chaîne ne peut pas correspondre à l'exigence de prestation libre	NON
14 - La prestation libre à 4 peut être une pyramide hors code	OUI
15 - La prestation libre à 4 peut être une pyramide quatuor dynamique ?	OUI
16 - La prestation simultanée est respectée à partir d'un élément choisi dans la grille sol du code GYM Artistique 2004-2008 du sexe concerné (sauf élément désigné par un °)	OUI
17 - L'élément choisi pour la prestation simultanée peut-il être un élément de maintien ?	NON
18 - Nombre de gymnastes minimum devant participer à la prestation simultanée	2
19 - Pour que la prestation simultanée soit validée le départ des 2 gymnastes (au moins) doit se faire strictement ensemble	OUI
20 - Manque de synchronisation pendant la prestation simultanée	jusqu'à -0.30
21 - Si l'élément sol, exécuté en simultané, par une fille et un garçon existe dans le code F et G quelle valeur doit-on prendre en compte si celle ci est différente en F et en G ?	La plus valorisante !

PRESTATION « 4T »

1 - Nombre de pyramides statiques minimum pour la prestation « 4 tableaux »	6
2 - L'ordre de présentation est imposé pour la prestation « 4 tableaux »	OUI

3 - Précisez l'ordre des « 4 TABLEAUX » :

- * 1 tableau de **2 pyramides statiques en duo**, minimum
- * 1 tableau de **1 pyramide statique en trio**, minimum
- * 1 tableau de **1 pyramide statique en quatuor**, minimum
- * 1 tableau final de **pyramide(s) statique(s) répertoriée(s)**

4 - Pénalité si l'ordre imposé pour la prestation « 4 tableaux » n'est pas respecté

-1pt sur la note finale

5 - Le calcul des difficultés en « 4T » doit répondre aux difficultés exigées à savoir :

les **2** meilleurs **duos**, le meilleur **trio**, le meilleur **quatuor** et pour compléter **2 à 3** **pyramides au choix obligatoirement statiques**

OUI

6 - Citez les 4 exigences de la PRESTATION « 4 TABLEAUX »

Une **pyramide statique** avec

- * le voltigeur en **position variée**
- * le voltigeur à **l'équerre**
- * le voltigeur en **Appui Renversé**
- + Un **élément de maintien**

7 - L'élément de maintien doit être pris dans le code Gym artistique 2004-2008

OUI

8 - Nombre minimum de gymnaste devant réaliser l'exigence « élément de maintien »

1

9 - Comment sont signalés les éléments de maintien dans le code gym ?

par un °

10 - La prestation « 4T » doit se terminer par une position de fin identifiable après le démontage du 4^{ème} et dernier tableau

OUI

LA PRATIQUE

A titre d'exemple voici l'organisation pratique mise en place lors des championnats de France.

Pendant l'examen vidéo je devrais noter un certain nombre d'enchaînements à l'agrès que j'aurai choisi. Je fais attention à bien remplir ma feuille et à bien écrire mes chiffres.

- Les juges arbitres font passer un premier enchaînement pour permettre une révision et établir ainsi la note de base de l'examen
- Ensuite, je juge 3 enchaînements avec à chaque fois 3 passages : un pour noter les difficultés, un pour noter la composition et un pour noter l'exécution. Pour le saut je visionne 2 fois de suite le même saut.

LA CERTIFICATION

Mes notes sont alors enregistrées sur informatique. Les juges-arbitres vont pouvoir alors composer les jurys en tenant compte de leurs notes de référence et de celles obtenues par les jeunes officiels. Tout élève se verra attribuer un rôle dans l'organisation de la compétition en fonction des résultats de l'examen pratique. Que je soit juge effectif (DIF, CP ou EXE) ou que je sois chrono, secrétaire, navette... je devrai assurer le même rôle jusqu'à la fin de la compétition.

Je fais partie intégrante de mon équipe. Je **connais le code** et peux ainsi avoir à la fois un rôle de **juge** mais aussi constituer une **aide** auprès de mon équipe afin d'être performant et ce dans le **meilleur esprit**.

La notion de **FAIR PLAY** doit rester toujours présente ! Il ne peut y avoir de championnat sans juge. Apprendre le code, le respecter et le faire respecter est une lourde tâche mais cela doit aussi être un **investissement valorisant**. A moi de le faire avec le plus grand sérieux mais aussi avec fierté, **soutenu par mon enseignant** chaque fois que cela est nécessaire.

Lors des championnats de France tous les jeunes officiels sont regroupés et hébergés ensemble. Cela doit être l'occasion **d'échanger** sur le rôle de Jeune Officiel mais aussi de **partager** les différentes méthodes de formation.

Une expérience qui me permet de m'enrichir !

6. LE JEUNE OFFICIEL ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION

L'UNSS propose à tout jeune officiel certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur son serveur Intranet.

Pour accéder au serveur, il devra demander à son professeur d'EPS ses codes d'accès :

- Son identifiant (c'est son numéro de jeune officiel qui sera inscrit sur sa licence UNSS)
- Son mot de passe.

Pour ce faire, le professeur d'EPS devra se connecter sur le serveur Intranet avec les codes d'accès de son Association Sportive d'établissement, et déclarer le jeune officiel. En retour, le mot de passe s'affichera à l'écran. Ces codes d'accès sont valables pendant dix ans.

Sur le serveur, le jeune officiel pourra enregistrer régulièrement deux types d'informations le concernant.

- Toutes les actions qu'il aura réalisées en tant qu'arbitre ou juge de rencontres UNSS.
- Toutes les actions de formation (stages par exemple) qu'il aura suivies.

Celles-ci seront analysées immédiatement et automatiquement et pourront être consultées sous différentes formes. Un tableau statistique simple rendra compte de l'histoire de toutes les actions réalisées.

L'adresse du site pour accéder au serveur Intranet est :

www.unss.org

7. LE JEUNE OFFICIEL PEUT TROUVER DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES POUR PARFAIRE SA FORMATION

La formation au sein de mon Association Sportive doit pouvoir être poursuivie tout au long de l'année au travers des différents documents proposés par mon enseignant (vidéo, CD-rom ou documents d'aide à la formation). Je peux être acteur dans mes recherches et partager mes « trouvailles » sur internet.

Enfin, si je veux poursuivre le plaisir de juger je peux proposer mes services en m'inscrivant dans un club local pour compléter ma formation de juge, prolongement s'il en est de ma formation scolaire.

Adresses internet :

Site de l'UNSS :

www.unss.org

Site de la Fédération Française de Gymnastique :

www.ffgym.com

Site de la Fédération Internationale de Gymnastique :

info@fig-gymnastics.org